



**ECOLE PUBLIQUE LES CEDRES DE SAINT-GUINOUX
COMPTE-RENDU**

CONSEIL CONSEIL D'ECOLE N°2

**DATE :
LE 24/02/2022**

SECRÉTAIRE : Sandrine OUSSIN

PRESENT(E)S :

- Mme Minaud (enseignante PS-GS)
- Mr Benattouche (enseignant CP)
- Mme Benattouche (enseignante CP-CE1)
- Mr Claro (enseignant CE1)
- Mme Rémond (enseignante CM)
- Mme Achour (titulaire remplaçante en CE2)
- Mme Jourda (enseignante TPS-MS / Directrice)
- Mme Potin (ATSEM TPS/MS)
- Mme Fazi (représentante de parents)
- M. Masson (représentant de parents)
- Mme Heynault (représentante de parents)
- Mme Gillard (représentante de parents)
- Mme Beaufeu (attachée aux affaires scolaires)
- Mr Simon (Maire de la commune)
- Mme Oussin (représentante de parents)

ABSENTS EXCUSE(E)S

- Mme PACE (enseignante CE2)
- Mme LE LEDAN (enseignante CM)
- Mme DERVILLEZ Camille (complément de service)
- Mme KERLOCH' Léa (complément de service)
- Mme Lefort-Oger (Inspectrice Saint Malo Pays Malouin)
- Mme CHANTREL (représentante de parents)
- Mme SERPIN (représentante de parents)
- Mme CHAUVIN (représentante de parents)

ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du conseil d'école du 18 Novembre 2021
- Sécurité :
 - * Exercice incendie le 03 Février 2022.
 - * Actualisation des PAI de l'école.
 - * Point sur les mesures sanitaires COVID
- Projets réalisés ou en cours
- Point sur l'OCCE
- Travaux réalisés /demandes
- Questions présentées par les parents élus

**POINT 1 :Validation du PV du conseil d'école du
18/11/2021**

DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :
validé à l'unanimité

POINT 2 : Sécurité

Exercice Incendie réalisé le Jeudi 03 Février à 10H30 sans la crèche à cause du manque de personnel nécessaire à la sécurité des enfants.

Alarme déclenchée à 10H30. Deux lieux de rassemblement :

Parking en face de la Mairie : classes de TPS/MS, PS/GS, CE2 et CM (Mme Rémond). Temps de regroupement : 2min 43.

Parking du Parc du Gigantisme : classes de CE1, CP, CP/CE1, CM (Mme Achour). Temps de regroupement : 2min 37.

Pas encore de synchronisation entre les bâtiments école et la crèche.

Dernières consignes respectées (fermeture des portes mais pas à clé). Bon déroulement de l'exercice.

LES PAI : (rappel règlement intérieur).

Cas sur l'école :

4 diabétiques dont un TSA (CP, CE1 et CM)

1 cas d'asthme sévère

1 cas d'allergie : Arachides et lait avec risques d'œdème. Injection de cortisone en cas d'urgence.

Une élève qui possède un cathéter

Affichage des PAI dans les salles de classe respectives mis à disposition dans le réfrigérateur du bureau des injections d'urgence.

Merci à la municipalité pour cet achat.

COVID : (protocole sanitaire sous la responsabilité du Maire pour rappel)

L'évolution du protocole : allègement des mesures

Le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au niveau 2 dans le premier dès le **21 février 2022** pour la zone B.

Ce changement signifie notamment :

- La fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels. Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.
- La possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque). Les activités physiques et sportives en piscine couverte sont possibles lorsque les conditions d'accueil à la piscine permettent le strict respect des règles sanitaires.
- L'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.
- la présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.

A compter du 28 février, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale et en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2.

Les mesures sanitaires :

- Prise de températures de tous les élèves et de tous les adultes le matin.

- Lavage des mains régulier : depuis le retour des vacances quasiment toutes les classes disposent d'un point d'eau à la demande de l'équipe enseignante.

Entrées et sorties échelonnées des classes et pendant le temps péri scolaire (cantine)

Récréations par niveaux pour limiter le brassage.

Situation de l'école : Pas de cas COVID recensé ce jour.

Monsieur Simon, Maire de la commune, constate que l'école de Saint-Guinoux a bien géré la crise sanitaire en minimisant au maximum les fermetures de classes (en comparaison avec certaines écoles de la région) grâce au dispositif sanitaire mis en place dans l'établissement.

Par exemple, la prise de température n'est pas obligatoire, mais reste utile pour limiter les épidémies. La Mairie confirme sa décision de maintenir le décalage des heures d'entrées et de sorties de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mr Simon est conscient des contraintes mais cette mesure permet d'éviter les regroupements trop importants.

POINT 3 : PROJETS REALISES OU EN COURS

PROJET MUSIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE DE SAINT-MALO financé par la municipalité

«La France et les textes de la chanson française et francophone»

Chaque classe (sauf les TPS et PS) travaillent sur différents projets cette année.

- Les MS de Mme Jourda ont débuté les séances autour du thème des elfes et korrigans. Les élèves suivent une initiation aux instruments à vent et à percussions et apprennent à développer leur sens de l'écoute. Les séances sont très appréciées par les élèves qui chantent et manipulent les instruments simultanément.
- Les GS de Mme Minaud prennent beaucoup de plaisir à travailler sur le thème de la Bretagne à travers des séances de danse et de mime. Les temps d'intervention sont très attendus par les élèves qui s'investissent beaucoup et sont très attentionnés.
- Le projet des élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) avance bien. Ils travaillent des chansons à textes et ont débuté les enregistrements qui serviront à l'exposition « sur la route des arts ». Les parents pourront écouter les enregistrements via des QR codes affichés dans l'exposition. Les élèves sont toujours très heureux de retrouver Marc Botrel pour répéter les chansons communes avec les CE2 et les chansons individuelles par classes.
- Les CM poursuivent leur travail sur le thème du « voyage dans le temps ». Un spectacle sera présenté à Saint Guinoux en fin d'année scolaire et proposera des chants et des danses illustrant 3 grandes périodes historiques.

Mme Jourda remercie chaleureusement la Mairie qui finance les ateliers avec le conservatoire.

ATELIER PISCINE / AQUAMALO

Dates des prochaines séances :

-24 mars et 1er Avril 2022

- 09, 20 et 30 mai 2022

Classes concernées : CP, CP/CE1, CE1, CE2.

Apprentissage prévu sur 10 séances de 40 minutes (cycles sur 5 semaines).

Les premières séances ont déjà eu lieu en début d'année scolaire.

L'équipe enseignante regrette que les classes de CM ne puissent pas participer à ces séances de piscine. Mr Simon rappelle que le nombre de séances par école est limité, conséquence du manque d'infrastructures et de créneaux horaires disponibles pour tous les élèves.

La priorité est donnée aux élèves de cycle 2, considérant que les CM sont certainement déjà allés au moins une fois à la piscine pendant leur cursus scolaire. L'objectif est que chaque enfant n'aie pas peur de l'eau.

L'équipe enseignante souhaite malgré tout soulever le problème auprès de l'académie.

PROJET FOOTBALL - En partenariat avec le district et la Fédération de Football

Séances tous les 15 jours du 28 Avril au 30 juin

Classes concernées : du CE1 au CM

Mme Jourda verra avec l'association pour pouvoir utiliser le matériel afin que les CP puissent également effectuer des séances de football sans intervenant.

PROJET VELO

Début des séances : le 25 Avril 2022

Classes concernées: CP, CP-CE1, CE1

Les élèves travailleront la sécurité routière en classe et effectueront les séances de vélo dans le parc. La classe de CE2 s'est retirée du projet vélo car les élèves participent déjà au projet football.

POINT 4 :

SENSIBILISATION SUR L'AUTISME - de la Mission d'Appui Autisme du SESSAD LES HAUTES ROCHES

En lien avec le projet d'école....

Objectif pédagogique n°2: Faire partager les valeurs de la République et former de futurs citoyens autonomes et responsables.

-Sensibiliser les élèves aux différences sociales, culturelles et de genre: organisation de journées Thématiques sur l'autisme , la tolérance et le Handicap.

Les objectifs de cette sensibilisation sont les suivants :

- Savoir discriminer le handicap visible et invisible, comprendre les particularités sensorielles des personnes autistes.
- Mieux comprendre les difficultés de communication et de langage des personnes autistes.
- Amener les élèves à percevoir les centres d'intérêts restreints des élèves avec autisme et leurs potentialités, leurs forces.
- Amener les élèves à percevoir des particularités d'apprentissage des jeunes autistes et en particulier dans les domaines suivants : la planification, l'inhibition, l'identification des émotions (chez l'autre) - Amener les élèves à produire une trace écrite en collectif, en reprenant les éléments principaux travaillés avec eux lors des différentes séances.

3 séances prévues :

Vendredi 4 mars

Vendredi 11 mars

Vendredi 18 mars

Intervenants :

Stéphanie MENEHIN Educatrice spécialisée

Liza PUJOL Psychomotricienne

Elodie DOUAGLIN Psychologue

Valérie GAUTIER Orthophoniste

Durée des séances 1H45.

Seuls les élèves de CM participeront à ces séances.

Mme Jourda souhaite récupérer les supports afin de les utiliser en classes de CP, CE1 et CE2 pour sensibiliser les enfants à l'autisme.

Mr et Mme Benattouche indiquent avoir déjà abordé ce sujet avec leurs élèves de CP et CP-CE1 car il y a

deux cas de TSA dans leurs classes.

POINT 5:

SORTIES SCOLAIRES FINANCEES PAR L'APE

- **Sortie Maternelle** : «mare et Ruisseau» le 21 JUIN

Sortie à Quévert organisée avec la Maison de la Rance

Mme Minaud précise qu'il y aura l'intervention d'un éducateur par classe pour étudier l'écosystème avec les élèves. Activités prévues : pêche dans la mare et dans le ruisseau, étude de la biodiversité, reconnaissance des insectes et des larves.

Cette sortie dynamique et très vivante devrait passionner les enfants, avec des éducateurs qui savent captiver les enfants en les faisant participer aux activités.

Il est également à noter que ces apprentissages peuvent représenter un intérêt particulier pour le projet du canal des allemands.

- **Sortie des classes de CE2 et CM** à Rennes le 5 Mai

Le matin, les CE2 découvriront le «street art» à travers un circuit proposé par la ville de Rennes.

Ils rencontreront l'après midi l'artiste slameur Hervé Salesse.

Les CM se rendront au « Laboratoire de Merlin » aux Champs Libres pour découvrir des phénomènes qui allient la science et l'art.

- **Les classes de CP, CP-CE1 et CE1** réfléchissent à la possibilité d'organiser une activité ou une sortie. Le projet reste à finaliser.

AUTRES EVENEMENTS :

«**Journée 0 carburant**» : le vendredi 3 Juin.

Événement en relation avec l'atelier vélo.

L'objectif de ne pas venir en voiture à l'école pour sensibiliser les familles (enfants et parents) à l'empreinte carbone.

La Mairie s'associera à cette action.

«**Fête du Printemps**» : le vendredi 8 Avril

Les élèves pourront venir à l'école déguisés (pas de thème proposé).

Un mot sera diffusé dans les cahiers un mois avant la date prévue afin que chacun puisse prévoir son déguisement.

«**Fête de la Saint Patrick**» : le 17 Mars

Les élèves de cycle 3 organiseront la fête de la Saint Patrick en relation avec l'anglais étudié en classe.

Mme Jourda remercie chaleureusement l'Association des Parents d'Élèves qui finance l'intégralité des sorties scolaires (transport et tickets d'entrées).

POINT 6 :

MAIRIE

Actions réalisées

Réparation du préfabriqué «salle du personnel».

Financement de deux ordinateurs de remplacement.

Achats de claustras et de matériel pour l'accueil d'un élève à besoin sur l'école.

Madame Jourda remercie la Mairie pour ces investissements.

Demande d'achat :

Sonnette gérable à distance.

Mme Jourda souhaiterait pouvoir installer une sonnette wifi avec image vidéo et un boîtier dans chaque classe pour que l'enseignant concerné soit directement appelé. Cette installation éviterait les déplacements qui font perdre beaucoup de temps.

La Mairie va étudier cette demande (prix et faisabilité).

L'APE

Les actions :

Vente de calendriers et de cartes de voeux personnalisés avec la photo des élèves.

Financement :

Financement des sorties de toutes les classes. (car et activités).

POINT 7:

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école)

Mr Claro présente le budget de l'OCCE de l'année scolaire 2021-2022 :

- Solde au 1er Juillet 2021 : 2048,23 €
- Don des familles : 793,40 €
- Solde actuel : 689,84 €
- Caisse argent liquide : 22,99 €

Le budget a été utilisé pour :

- frais d'adhésion à l'OCCE (forfait selon l'effectif total de l'école : adultes et enfants)
- achat de livres pour les classes de CP, CE1, CE2 et CM
- matériel de couture pour les PS
- matériel divers pour les classes de MS et GS
- remboursement des goûters pour Noël

Il est prévu un achat de billes pour la récréation afin d'éviter que les élèves apportent leurs propres billes au sein de l'école.

Mr Claro remercie les familles pour leurs dons en début d'année scolaire.

Mme Jourda en profite pour remercier la Mairie pour les livres offerts aux élèves pour Noël.

Elle remercie également Mme Beaufeu, la «Mère Noël», qui participe chaque année à ce moment qui est toujours très apprécié des plus petits (et des grands!).

POINT 9 :

Questions des représentants de parents

Aucune question particulière n'a été soulevée de la part de parents auprès des représentants de parents d'élèves.

Des félicitations ont été transmises à l'équipe éducative de la part de nouveaux parents récemment

arrivés dans l'école.

Les représentants de parents d'élève demandent si une fête de l'école (ou un spectacle) serait envisagé en fin d'année scolaire. Mme Jourda répond que compte tenue de la situation sanitaire incertaine depuis plusieurs mois, ces types de projets sont gérés avec beaucoup de prudence.

Elle consultera l'APE à ce sujet.

Les représentants de parents d'élèves évoquent aussi la possibilité d'organiser une sortie scolaire de toute l'école (comme organisé il y a 2 ans). Mme Jourda répond que chaque classe a déjà des projets individuels de sortie cette année. Cette idée pourrait être retenue pour l'année prochaine.

Fin du Conseil d'école à : 19h15

SAINT-GUINOUX le

SIGNATURE DE LA DIRECTRICE

Mme JOURDA Sylvie

SIGNATURE DU SECRETAIRE

Mme OUSSIN Sandrine